



# REVUE *ETHICA*

La revue *Ethica* lance un appel de textes pour son prochain numéro qui paraîtra au printemps 2015. Le numéro comprendra un dossier « **Enjeux éthiques de la justice ethnoculturelle** » et une section varia. Les textes doivent parvenir à la rédaction **au plus tard le 15 novembre 2014**.

## « **Enjeux éthiques de la justice ethnoculturelle** »

Dossier dirigé par

Ernest-Marie Mbonda (Université catholique d'Afrique centrale)

Dany Rondeau (Université du Québec à Rimouski)

La notion de justice ethnoculturelle se décline de deux manières. Elle désigne d'une part les formes « endogènes » ou « locales » de compréhension et d'exercice de la justice sur le plan pénal, mais aussi sur le plan communautaire, social ou politique (médiation et réconciliation entre des parties en litige, réhabilitation des délinquants, réparation des préjudices, restauration de l'ordre et du tissu social). Ces différentes manières de dire la justice ont inspiré de nouvelles formes d'exercice contemporain de la justice autant dans les pays occidentaux (justice juvénile ou communautaire, médiation conjugale, médiation entre victimes et criminels) que dans les pays du Sud où sont réactualisées des formes traditionnelles de justice (tribunaux *gacaca* au Rwanda, *Bashingantahe* au Burundi, particularités ethnoculturelles des commissions de vérité et de réconciliation, etc.). Ce sont des **figures ethnoculturelles de la justice**.

Elle désigne d'autre part, la prise en compte de la diversité ethnique et des droits des minorités dans le droit et dans les institutions politiques, à travers notamment les politiques de quotas ethniques dans la représentation politique et une certaine « discrimination positive » dans la répartition des biens économiques, sociaux et politiques, qui constituent un autre domaine de la diversité des savoirs locaux dans l'exercice et l'application de la justice sociale et politique. Il s'agit de **figures de la justice ethnoculturelle**.

L'intention de ce dossier est d'identifier et d'analyser les enjeux éthiques de la **justice ethnoculturelle** et de ses formes. Les auteurs sont invités à soumettre un texte sur l'un des thèmes soulevés ci-dessus ou sur une thématique connexe. Il peut s'agir de contributions plus théoriques qui analysent des formes ethnoculturelles de justice ou des formes de justice ethnoculturelle à partir de théories éthiques, de concepts éthico-moraux ou d'auteurs contemporains. Les propositions visant à faire le point sur les travaux consacrés à ce sujet par des auteurs du Sud sont les bienvenues. Les études portant sur un ou plusieurs cas sont encouragées ici, en autant qu'elles dépassent le simple plan descriptif et offrent une analyse et des conclusions qui contribuent à l'avancement des connaissances et de la réflexion.

\*\*\*

*Ethica* est une revue interdisciplinaire et internationale qui paraît deux fois par année et qui publie des textes contribuant au progrès de la connaissance dans les domaines de l'éthique théorique et appliquée. Publiée depuis 1989 par le Groupe de recherche Ethos de l'Université du Québec à

Rimouski (Canada), *Ethica* est une des plus anciennes revues en éthique de langue française. Elle entend favoriser le dialogue entre les chercheurs en éthique et participer aux différents débats éthiques soulevés dans la société québécoise et ailleurs.

Qu'ils fassent l'examen critique de thèses et de questions précises ou qu'ils proposent de nouvelles pistes de réflexion, les manuscrits soumis à *Ethica* doivent être des démonstrations originales et contribuer à la recherche, à la critique ou à la discussion en matière d'éthique théorique ou d'éthique appliquée. Sont exclus les travaux de pure vulgarisation.

<http://www.ugar.ca/ethos/revue-ethica/>

## **POLITIQUE RÉDACTIONNELLE**

### **SOUMISSION DES MANUSCRITS**

1. Les articles, recensions ou comptes rendus soumis à *Ethica* ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure.
2. Les soumissions doivent être envoyées par courriel à [dany\\_rondeau@ugar.ca](mailto:dany_rondeau@ugar.ca).
3. Tout article doit comporter un résumé de dix à quinze lignes. Il doit être accompagné d'une notice biographique de deux à trois lignes.

### **PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

1. La saisie des manuscrits doit être réalisée avec le logiciel de traitement de texte Word, en prenant soin d'indiquer la version utilisée.
2. Les manuscrits doivent être présentés à double interligne, sur des feuilles de format lettre (21,6 x 27,9 cm ou 21 x 29,7 cm), ne dépassant pas trente pages, notes et références incluses.
3. Les pages et les notes de bas de page doivent être numérotées de façon continue.
4. Les citations brèves sont incluses dans le texte et mises entre guillemets; les citations longues sont disposées en retrait et restent sans guillemets.
5. Les références bibliographiques doivent suivre des modèles reconnus et rester uniformes tout au long de l'article.
6. Les textes soumis doivent être rédigés dans un français de bonne qualité.
7. Les citations dans une autre langue que le français doivent être traduites.

### **ÉVALUATION DES MANUSCRITS**

1. Chaque projet d'article est soumis à deux lectrices ou lecteurs compétents dans le domaine du sujet traité par l'auteure ou l'auteur.
2. Le nom de l'auteure ou de l'auteur n'apparaît pas sur la copie du texte soumis à l'évaluation.

## SÉLECTION ET PUBLICATION DES MANUSCRITS

1. Après avoir pris connaissance des rapports de lecture, le comité de rédaction prend la décision au sujet de la publication.
2. La décision est communiquée à l'auteure ou à l'auteur avec l'essentiel du rapport de lecture et les motifs qui expliquent la décision.
3. Les auteures ou auteurs sont invités à revoir leur texte et à l'expédier avec les corrections définitives dans les meilleurs délais en vue de respecter le calendrier de publication d'*Ethica*.
4. Les auteures ou auteurs recevront gratuitement cinq photocopies de leur texte ainsi qu'un numéro de la revue.
5. Les droits de reproduction des articles publiés sont réservés à *Ethica*.

### DIRECTEUR DE LA REVUE

- Bruno Leclerc, Université du Québec à Rimouski (Canada)

### COMITÉ DE RÉDACTION

- Bernard Gagnon, Université du Québec à Rimouski (Canada)
- Bruno Leclerc, directeur, Université du Québec à Rimouski (Canada)
- Dany Rondeau, Université du Québec à Rimouski (Canada)

### COMITÉ INTERNATIONAL

- Geert Demuijnck, EDHEC Business School (France)
- Hubert Doucet, Université de Montréal (Canada)
- Ernest-Marie Mbonda, Université catholique d'Afrique centrale (Cameroun)
- Georges A. Legault, Université de Sherbrooke (Canada)
- Denis Müller, Université de Genève (Suisse)